

Découvrir la Bourse et le Marché Financier

GLOSSAIRE



Actions	Titres de propriété d'une société. Chaque action représente une fraction du capital de cette entreprise. L'investisseur devient donc propriétaire d'une partie de l'entreprise, on dit alors qu'il est actionnaire. Il sera associé aux résultats (positifs ou négatifs) de l'entreprise.
Actions à dividende prioritaire	Actions à versement prioritaire de dividende mais sans droit de vote. En contrepartie à la renonciation au droit de vote, leurs détenteurs bénéficient du versement de dividende qui est prioritaire par rapport aux actions ordinaires.
Action de concert	Accord conclu entre personnes physiques ou morales en vue d'adopter une politique commune vis-à-vis d'une société FAPE.
Actionnaire majoritaire	Actionnaire détenant plus de 50% des droits de vote d'une société. A ne pas confondre avec l'actionnaire contrôlant, qui peut avoir le contrôle de la société sans détenir la moitié des droits de vote.
Actionnaire minoritaire	Actionnaire qui, de par sa faible participation dans la société, ne joue pas un rôle décisionnel important durant les assemblées générales. C'est le cas de la plupart des actionnaires, ils ne disposent ni de la minorité de blocage, ni d'une influence importante.
Actions ordinaires	Titres de propriété qui confèrent à leurs détenteurs le droit de vote, le droit à l'information financière, le droit aux bénéfices et le droit sur l'actif net de la société.
Actionnariat salarié	Dispositif qui vise à faire entrer durablement les salariés d'une entreprise dans le capital de cette dernière.
Administrateurs exécutifs	Dirigeants de l'entreprise
Administrateurs non-exécutifs	Membres du Conseil d'Administration, liés à l'entreprise à travers des liens commerciaux, financiers ou contractuels
Administrateurs indépendants	Membres du Conseil d'Administration, libres de toute relation d'intérêt avec l'entreprise.
Appel public à l'épargne	Consiste à solliciter le public en vue de lui céder des titres.

Assemblée générale On distingue l'assemblée générale ordinaire de l'assemblée générale extraordinaire.

Assemblée générale extraordinaire Elle se réunit exceptionnellement à tout moment pour un évènement important tels que : augmentation du capital social de l'entreprise, modification des statuts, etc.

Assemblée générale ordinaire Elle se réunit annuellement dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Les dirigeants rendent compte des rapports d'activités de l'entreprise et informent les actionnaires des orientations et perspectives de l'entreprise. Les actionnaires statuent sur les comptes, la fixation des dividendes et les modifications au fonctionnement de l'entreprise.

Attestation de dépôt Délivrée par l'établissement auprès duquel le Compte d'Épargne en Actions « CEA » a été ouvert. Attestation délivrée à chaque dépôt de fonds et destinée à l'administration fiscale pour justifier de la demande de réduction d'impôt.

Avis d'opéré Récapitule les conditions d'exécution de l'ordre de bourse :

- Heure et jour de la transaction
- Nombre de titres achetés ou vendus
- Prix de la transaction
- Frais de la transaction

B

Balance commerciale Traduit le sens des flux de marchandises (importations et exportations) entre un pays et le reste du monde.

Balance des paiements Indicateur des flux entre un pays et le reste du monde. Ses composantes sont la balance des transactions courantes et la balance des mouvements de capitaux.

Bénéfice par action C'est le bénéfice net de l'entreprise divisé par le nombre d'actions qui composent son capital.

Besoin en Fonds de Roulement = Dettes d'exploitations (fournisseurs) - (Stocks + créances d'exploitation clients)

Bloc de titres Le Bloc de titres correspond au pourcentage du capital d'une entreprise qu'un investisseur souhaite vendre ou acquérir. La valeur du bloc est proportionnelle à la valorisation globale de la société. Il peut être vendu ou acheté au « fil de l'eau » directement sur le marché ou en une seule fois, de « gré à gré » auprès d'un autre investisseur.

Bonne gouvernance Vise à créer des relations de confiance entre les actionnaires, le conseil d'administration et les dirigeants.

Bons du Trésor Assimilables (BTA)

Obligations émises par l'Etat. Ce sont des titres de créance à moyen et long terme.

Bourse

La Bourse est un marché où l'on peut acheter ou vendre des titres financiers. Le fonctionnement de ce marché est assuré par la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

**Capacité au risque**

S'exprime par le pourcentage de l'épargne qu'on peut investir en bourse sur une durée longue.

Capital

Valeur de l'ensemble des biens et des moyens que possède un agent économique. Le capital d'une entreprise représente l'ensemble des moyens qui lui permettent d'assurer sa production et de maintenir son activité.

Capital social

Apport des actionnaires en numéraire ou en nature lors de la création de la société ou lors d'une augmentation de capital.

Capitalisation boursière

La capitalisation boursière d'une entreprise est calculée en multipliant le nombre total d'actions par le cours de bourse de l'entreprise.

Carnet d'ordres

Contient tous les ordres de bourse classés, pour chaque valeur à l'Achat par prix décroissant et à la Vente par prix croissant.

Cash-Flow

Flux de trésorerie généré par un projet d'investissement

Cession

Vente.

Certificat d'investissement

Titre résultant du démembrement d'une action en deux parties : Un certificat d'investissement (droit au dividende, pas de droit au vote) et un certificat de droit de vote

Chiffre d'Affaires

Volume d'affaires généré par l'activité courante de l'entreprise.

Co-commissariat aux comptes

Certaines sociétés sont tenues de nommer deux commissaires aux comptes, issus de cabinets d'audit différents. Le co-commissariat aux comptes n'est ni un « double » ni un commissariat aux comptes « partagé » mais au contraire, l'exercice concerté de la mission légale, par deux professionnels en vue de l'examen contradictoire des comptes du bilan.

Comité d'audit

Comité issu du Conseil d'Administration. Veille à l'évaluation du système de contrôle interne et de gestion des risques ainsi qu'à la qualité du reporting financier.

Comité de nomination	Comité chargé de la nomination des administrateurs et des dirigeants et de l'évaluation de la composition du conseil et de ses compétences. Il est chargé également de l'évaluation des performances du Conseil d'administration, de ses membres et dirigeants.
Comité de rémunération	Comité chargé de fixer la politique de rémunération des membres du conseil, des dirigeants et des membres des comités.
Commissaires aux comptes	Il rend compte à l'Assemblée Générale qui le désigne. En son propre nom et sous sa propre responsabilité, il se prononce la sincérité et la régularité des comptes des sociétés en vertu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.
Communication financière	C'est l'ensemble des actions de communication faites par une société pour présenter son activité et ses résultats économiques et financiers.
Compte d'Epargne en Actions	Compte alimenté par des dépôts pour l'acquisition : d'actions cotées en Bourse, dans la limite minimale de 80% et d'un reliquat placé en Bons du Trésor Assimilables (BTA), ou bien de parts d'OPCVM respectant ces mêmes règles d'affectation. Les montants déposés doivent être bloqués pendant 5 ans.
Concurrence imparfaite	Structure d'un marché réel où une ou l'ensemble des conditions du marché de concurrence pure et parfaite ne sont pas remplies.
Concurrence monopolistique	Situation où chaque entreprise pratique une stratégie de différenciation en offrant des produits à caractéristiques uniques
Concurrence pure et parfaite	Structure d'un marché idéal conçue pour représenter théoriquement les mécanismes du marché. Il s'agit d'un modèle théorique qui constitue la base de l'analyse concurrentielle du marché.
Conférence de presse	Moment privilégié qui permet aux journalistes et aux dirigeants d'entreprises de se rencontrer et de communiquer.
Conseil d'administration	Veille à l'orientation stratégique de l'entreprise. Son fonctionnement est défini par les statuts de l'entreprise. Ses membres sont nommés lors de l'Assemblée Générale.
Conseil du Marché Financier (CMF)	Autorité de régulation du marché. Contrôle la Bourse, le Dépositaire et les intermédiaires en bourse.
Consommation	Désigne l'acte de « détruire » immédiatement ou progressivement des biens et des services dans le but de satisfaire un besoin individuel ou collectif.
Contrat d'assurance-vie	Un produit d'épargne dans lequel l'assuré qui verse régulièrement des primes a droit en fin d'une période prédéterminée à un capital majoré d'intérêts.

Cote de la Bourse	Compartiments où sont négociés les titres qui répondent aux conditions d'admission prévues par la réglementation boursière. La cote comprend deux marchés pour les titres de capital (marché principal et marché alternatif) et un marché obligataire.
Cours à l'ouverture	Premier cours coté au début de la séance
Cours de clôture	Dernier cours coté. Sert de cours de référence du lendemain.
Cours Moyen Pondéré	Cours moyen pendant une séance de cotation pondéré par les volumes échangés.
D	
Déchéance d'un compte	Mettre fin, clôturer un compte.
Demande	Quantité des biens que les agents économiques désirent acheter en fonction du prix sur le marché au cours d'une période donnée.
Dépenses de l'Etat	La principale forme d'intervention de l'Etat dans la vie économique d'un pays. On distingue généralement les dépenses par nature et les dépenses par fonction.
Diversifier	Choisir différents types de placements pour répartir les risques ; autrement dit pour ne pas mettre tous les œufs dans le même panier.
Division du nominal	Consiste à réduire la valeur nominale du cours de l'action tout en augmentant le nombre total d'actions, de manière à garder le même capital.
Droit au remboursement	Le détenteur d'une obligation a le droit au remboursement de la valeur nominale de l'obligation.
Droit d'information	L'actionnaire a le droit d'accéder aux comptes et aux résultats de l'entreprise.
Droit de rémunération	Les obligations procurent des intérêts qui rémunèrent le principal. Le taux d'intérêt est fixé d'avance et peut être fixe ou variable.
Droit de vote	Lors de l'assemblée générale, l'actionnaire bénéficie d'un droit de vote au prorata du nombre d'actions qu'il détient.
Droit préférentiel de souscription	Droit dont bénéficient les actionnaires d'une société dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire et qui leur permet de souscrire aux actions nouvelles à titre préférentiel par rapport aux autres investisseurs.

Droit sur l'actif net En cas de liquidation de la société, les actionnaires ont un droit sur le patrimoine de la société. Ce droit se limite à la part possédée dans le capital.

Droit sur les bénéfices A la fin de chaque exercice, tout ou partie des bénéfices est distribué aux actionnaires sous forme de dividendes. Ces dividendes sont variables d'un exercice à un autre car ils dépendent des résultats enregistrés par l'entreprise et de sa politique de rémunération du capital.

E

EBITDA (Earning Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization) Le profit généré par l'activité indépendamment des conditions de son financement, de la fiscalité et du renouvellement de l'outil de production (amortissement).

Echelon de cotation Ecart minimal pouvant exister entre deux cours successifs. Il s'agit donc de la variation minimale du prix d'un titre.
Unique pour toutes les valeurs du même groupe. Il est égal à :

- 10 millimes pour les titres négociés en dinar, soit 0,010 dinar.
- 1 point de base pour les titres négociés en pourcentage, soit 0,01 %

Economie de marché Système économique où les producteurs et les consommateurs décident librement de ce qu'ils vont offrir ou demander, sans intervention de l'Etat dans le processus de décision.

Effet de cliquet Théorie expliquant que le consommateur a tendance à maintenir son niveau de consommation par rapport à celui des périodes précédentes suite à une baisse du revenu

Effet d'imitation Théorie expliquant qu'un consommateur d'une classe sociale déterminée cherche toujours à imiter la consommation de la classe sociale qui lui est immédiatement supérieure.

Elasticité Fonction qui mesure l'évolution d'un facteur provoquée par l'évolution d'un autre facteur.

Elasticité-prix de la consommation Rapport de la variation relative de la consommation suite à une variation relative du prix du bien ou du service consommé.

Elasticité-revenu de la consommation Rapport de la variation relative de la consommation suite à une variation relative du revenu.

Emploi L'ensemble du travail fourni par la population active qui n'est pas au chômage. L'offre d'emploi traduit le besoin des entreprises en ressources humaines. La demande d'emploi exprime l'offre de travail des salariés.

Endettement Emprunts contractés par l'entreprise pour financer ses activités. Il mesure le niveau de la dette d'une entreprise par rapport à ses fonds propres.

Epargne Partie non consommée du revenu disponible.

Equilibre du marché Situation où le niveau de l'offre sur un marché est égal au niveau de la demande.

Externalité Situation dans laquelle l'activité d'un agent économique influence positivement ou négativement la situation d'autres agents sans que cela ne soit prise en compte par le marché.

F

Flottant Représente les titres susceptibles d'être cédés en bourse en par opposition aux titres détenus par des actionnaires stables.

Fonds Commun de Créances ou FCC Véhicule qui reçoit des créances cédées par des établissements de crédit qu'il finance en émettant des parts auxquels souscrivent des investisseurs.

Fonds Commun de Placement ou FCP Copropriété de valeurs mobilières dont les parts sont émises et rachetées à la demande des porteurs.

Fonds de Garantie de Marché ou FGM Un fonds de garantie de marché constitué par les intermédiaires en bourse, est mis en place pour se prémunir contre toute défaillance en titres ou en espèces d'un intermédiaire en bourse.

Fonds de roulement = Capitaux permanents - Actif immobilisé


Franchissement de seuil En Tunisie, lorsque une personne physique ou morale arrive à détenir directement ou indirectement plus de 5%, 10%, 20%, 33,3%, 50%, 66,6%, du capital d'une société FAPE, elle est tenue de déclarer à la Bourse et au CMF dans un délai maximum de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de seuil, le nombre de titres et de droits de vote qu'elle détient.



Gestion individuelle libre	L'investisseur choisit lui-même les actifs qui composent son portefeuille. Il passe ses ordres et en assume la pleine responsabilité. L'intermédiaire en bourse est tenu d'assurer leurs exécutions et d'informer son client des conditions d'exécution via un avis d'opéré.
Gestion individuelle orientée	L'investisseur gère son portefeuille avec l'assistance d'un professionnel qui le guide et l'oriente dans ses décisions. L'investisseur construit son portefeuille de valeurs selon ses objectifs et sa connaissance du marché.
Gestion individuelle sous mandat	L'investisseur se décharge totalement de la gestion de son portefeuille et le confie à son intermédiaire en bourse. Il bénéficie des compétences et de la connaissance du marché de son intermédiaire en bourse et de la réactivité de la gestion professionnelle.
Gestion collective	Permet aux épargnants de constituer un portefeuille collectif et d'en confier la gestion à un professionnel.
Gouvernance d'entreprise	Traite la manière avec laquelle une entreprise est dirigée et contrôlée, ainsi que les relations et la répartition des droits et des responsabilités entre les différentes instances dirigeantes de l'entreprise qui sont : le Conseil d'administration, les dirigeants, les actionnaires. Elle définit les règles et les procédures pour prendre des décisions sur des affaires de l'entreprise.



Indices boursiers	Les indices boursiers reflètent l'évolution d'un marché ou d'un secteur. Ils représentent la moyenne des cours de l'échantillon des valeurs qui le composent. L'indice de référence de la Bourse de Tunis est le TUNINDEX.
Indices sectoriels	Traduisent la tendance boursière des différents secteurs d'activité.
Information interne	Information produite par l'entreprise. Elle explique sa situation et ses perspectives.
Information d'opinion	Emane principalement des analystes financiers ou des journalistes qui vont analyser les informations diffusées par une entreprise.
Information externe	Information produite par d'autres sources autre que l'entreprise. Elle permet d'avoir une idée sur les opportunités qui s'offrent à l'entreprise et les menaces sur son activité. Elle permet également d'expliquer la tendance de l'économie.
Information occasionnelle	Obligation de l'entreprise de porter à la connaissance du public tout fait important susceptible d'influencer sensiblement le cours de son titre.

Information périodique	Obligation de l'entreprise de publier toute l'information financière réglementée : rapports trimestriels d'activité, rapport annuel et indicateurs d'activité.
Information réglementée	Informations que l'entreprise est tenue de publier régulièrement. Contrôlée par le Conseil du Marché Financier, cette information est précise et d'origine fiable. Il s'agit par exemple des documents financiers légaux.
Information volontaire	Publiée à l'initiative de l'entreprise directement vers le marché. Elle est souvent complémentaire aux états financiers et comporte : des compléments aux informations légales, des explications sur les orientations stratégiques, des annonces diverses, etc. Elle est diffusée via des conférences de presse ou des réunions d'information par exemple.
Intéressement du personnel	Ensemble des dispositifs permettant de motiver les employés d'une entreprise en les associant financièrement au bon fonctionnement de leur entreprise.
Intermédiaires en bourse	Interviennent auprès des investisseurs et des sociétés cotées. Ils sont les seuls habilités à effectuer des négociations de valeurs mobilières à la Bourse de Tunis.
Interview	Technique journalistique qui contribue à enrichir les points de vue et apporter un éclairage différent à l'information.
Introduction en bourse	Opération par laquelle une entreprise obtient pour la première fois l'admission de ses titres à la cote de la Bourse
Investissement	Montant utilisé pour l'acquisition d'actifs matériels ou immatériels destinés à être utilisés dans le processus de production de l'entreprise, en vue de maintenir ou d'accroître son potentiel productif.
	
Levée des options	Faculté de lever les options et d'obtenir, en contrepartie du paiement du prix d'exercice, les actions correspondantes.
Lignes de titres	Une ligne correspond à une valeur que l'on a achetée et mise dans son portefeuille
Liquidité d'un titre	Représente la possibilité d'effectuer des opérations d'achat ou de vente sans provoquer de trop fortes variations par rapport au dernier cours coté.

Listing sponsor

Acteur dont le rôle est d'accompagner l'entreprise dans la préparation de sa cotation sur le marché Alternatif et de l'assister durant son parcours boursier. Sa présence est imposée par le Conseil du Marché Financier « CMF ».



Marché

Lieu où se confrontent l'offre des producteurs et la demande des consommateurs.

Marché primaire

Marché sur lequel les entreprises, Etats et collectivités émettent de nouveaux titres auprès du marché

Marché principal

Accueille les grandes entreprises performantes

Marché secondaire

Permet à l'ensemble des investisseurs de s'échanger (acheter et vendre) des valeurs mobilières qui ont déjà été émises par les entreprises, l'Etat ou les collectivités locales sur le marché primaire. Le marché secondaire fonctionne sur le principe de l'offre et de la demande. Il rend possible la libre négociation des titres tout en permettant de fixer un prix : le cours de Bourse.

Marché alternatif

Destiné aux entreprises ayant des perspectives prometteuses, y compris celles en phase de démarrage.

Masse monétaire

Correspond à la quantité de monnaie en circulation sous toutes les formes susceptibles d'être immédiatement utilisables comme moyen de paiement.

Monopole

Situation dans laquelle un seul producteur existe sur le marché.



Obligation

Titre de créance sur l'émetteur assorti d'une rémunération connue à l'émission et pendant une période donnée. Il comporte une promesse de remboursement à l'échéance.

Obligations convertibles en actions

Permettent aux souscripteurs de transformer l'obligation en action. Les obligations convertibles apportent aux investisseurs la sécurité d'un rendement obligataire et le potentiel de gain d'une action.

Offre

Quantité de biens et services que les producteurs (les entreprises) désirent vendre en fonction du prix sur le marché au cours d'une période donnée.

Offre à Prix Ferme	Procédure de placement des titres d'une entreprise auprès du public qui consiste à fixer un prix de vente ferme à l'avance.
Offre à Prix Minimal	Procédure de placement des titres d'une entreprise auprès du public qui consiste à fixer un prix de vente minimum.
Offre à Prix Ouvert	Procédure de placement des titres d'une entreprise auprès du public qui consiste à fixer une fourchette de prix est proposée pour le placement auprès des institutionnels. Le prix arrêté sera retenu pour le placement auprès du public (offre publique).
Offre Publique	Opérations de nature à modifier la structure du capital des sociétés. Ce sont des opérations exceptionnelles et peu fréquentes qui requièrent l'attention du marché.
Oligopole	Situation où un nombre réduit d'entreprises offrent l'ensemble des produits proposés et approvisionnent le marché en totalité.
OPA (Offre Publique d'Achat)	Opération qui permet à une personne physique ou morale de proposer d'acheter ou d'échanger tout ou partie des titres d'une société afin d'en prendre le contrôle.
Opération d'initié	Utilisation d'une information professionnelle privilégiée pour son compte propre ou le compte d'autrui.
OPR (Offre Publique de Retrait)	Opération qui consiste à retirer un émetteur de la cote via l'acquisition par l'actionnaire majoritaire des actions détenus par les autres actionnaires. Cette opération pourra être volontaire dans le cas de modifications significatives des statuts de l'entreprise ou obligatoire sur décision du CMF à l'initiative des actionnaires minoritaires.
Options sur actions (Stock-options)	Droit donné à un salarié d'acquérir des actions de son entreprise à un prix attractif. Son objectif est d'attirer ou de retenir les salariés compétents.
OPV (Offre Publique de Vente)	Opération qui consiste à mettre en vente au publique par un actionnaire majoritaire une quantité d'actions à un prix établi. Cette opération doit porter sur un pourcentage minimal du capital.
Ordre à cours d'ouverture	Ordre sans indication de prix pour pouvoir s'aligner sur le prix qui sera déterminé par le marché.
Ordre à cours limité	L'investisseur fixe le prix maximal d'achat ou le prix minimal de vente. L'avantage est qu'il maîtrise le prix.
Ordre à la meilleure limite	C'est un ordre sans indication de prix : il prend la meilleure limite disponible sur le marché, soit le cours le plus bas à l'achat et le cours le plus haut à la vente.

Ordre à plage de déclenchement	Comporte un <i>Seuil</i> de déclenchement et une <i>Limite de prix</i> . Quand le <i>Seuil</i> est atteint, il se déclenche sous forme d'un ordre à cours limité à la <i>Limite de prix</i> .
Ordre à seuil de déclenchement	Comporte une seule limite de prix. Quand le seuil est atteint, il se déclenche sous forme d'un ordre au marché.
Ordre au marché	C'est un ordre à tout prix. Le prix auquel l'ordre sera exécuté est le prix du marché au moment où l'ordre est passé. Il est prioritaire sur les autres types d'ordre.
Ordre de Bourse	Instruction donnée, par un investisseur, à un intermédiaire ou à une banque, pour acheter ou vendre des titres.
Ordre « stop »	C'est un ordre à cours limité ou au marché qui attend un certain niveau de cours pour se déclencher.
Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières ou OPCVM	Chargé de gérer un portefeuille collectif de valeurs mobilières pour le compte de ses clients. Les SICAV et les FCP sont les principaux types d'OPCVM.
P	
Pacte d'actionnaire	Accord signé entre des actionnaires d'une société qui s'engagent à respecter les clauses particulières, pendant une durée déterminée. Si la société fait appel public à l'épargne, le pacte doit être communiqué à la société concernée et au Conseil du Marché Financier (CMF). Si de plus, elle est cotée, le pacte doit être publié dans les bulletins du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par contre, si la société ne fait pas appel public à l'épargne, le pacte peut rester confidentiel
Pas de cotation	Voir Echelon de cotation
PIB	Voir Produit Intérieur Brut.
Plus-value d'acquisition	Différence entre le cours de l'action au jour de la levée de l'option et le prix d'exercice de cette même option.
Plus-value de cession	Différence entre le cours de cession de l'action et le cours de cette même action au jour de la levée de l'option.
Price Earning Ratio (PER)	C'est le rapport du cours de l'action sur le bénéfice par action. Il permet d'estimer la cherté d'une action. Il sert à comparer des titres appartenant à un même secteur.
Principal	Montant emprunté et non encore remboursé. C'est sur celui-ci que les intérêts sont calculés.

Principe d'accélérateur	Principe selon lequel une augmentation de la demande entraîne une augmentation plus forte de l'investissement.
Prix d'équilibre	Prix qui permet d'ajuster la quantité offerte à la quantité demandée à un moment donné sur le marché. Ce prix permet donc de maximiser les échanges.
Prix d'exercice	Prix auquel le bénéficiaire de stock-options pourra lever les options et acquérir des actions.
Production	<p>Volume de biens et de services produits par l'entreprise durant une période donnée et destinés à être vendus sur son marché.</p> <p>La production d'un pays se mesure à travers la production marchande qui comprend les biens et les services s'échangeant sur un marché à un prix couvrant leurs coûts (ce sont essentiellement les entreprises publiques et privées) et la production non marchande regroupe l'ensemble des services rendus à titre gratuits (administrations et secteur associatif).</p>
Produit Intérieur Brut (PIB)	Mesure la richesse intérieure créée au cours d'une année. Lorsque son évolution est positive, le pays est en période de croissance. A l'inverse, lorsqu'elle est négative, on parle alors de récession.
Profil de risque d'investisseur	Dépend de la capacité et la tolérance au risque de chaque investisseur. Il permet de déterminer les produits financiers les mieux adaptés.
Profil dynamique	L'investisseur n'hésite pas à prendre des risques plus grands pour réaliser des gains plus importants.
Profil équilibré	L'investisseur accepte de prendre un certain niveau de risque en contrepartie d'une meilleure performance sur le moyen et long terme.
Profil prudent	L'investisseur limite au maximum le risque pour sécuriser ses placements.
Propension marginale à consommer	Part du revenu supplémentaire qui est consacrée à un supplément de consommation.
Propension marginale à épargner	Part du revenu supplémentaire qui est consacrée à un supplément d'épargne.
Propension moyenne à consommer	Part du revenu disponible d'un individu affectée à la consommation.
Propension moyenne à épargner	Part du revenu disponible d'un individu affectée à l'épargne.

Prospectus

Document d'information relatif à une opération financière (introduction en bourse, augmentation de capital ou emprunt obligataire) en vue d'obtenir une autorisation du CMF. Il doit être publié et contenir toutes les informations nécessaires au public lui permettant de juger l'opportunité de l'opération présentée.

**Rachat d'action**

Opération réglementée par laquelle un émetteur rachète ses propres actions

Ratio de délai clients

Indique le délai moyen de règlement des clients

Ratio de délai fournisseurs

Indique le délai moyen de paiement des fournisseurs.

Ratio d'endettement financier net

Indique le niveau d'endettement à court terme par rapport à la capacité de financement du cycle d'exploitation.

Ratio de rendement d'une action

C'est le dividende divisé par le cours de l'action.

Ratio de rotation des stocks

Indique la rapidité de rotation du stock utilisé pour l'exploitation de l'entreprise.

Regroupement d'actions

Consiste à réduire le nombre de titres en augmentant leur valeur unitaire.

Rendement

Rapport du dividende sur le cours de l'action.

Réserves de change

Représentent les avoirs en devises étrangères détenus par la Banque Centrale.

Résultat d'exploitation

Résultat de l'activité de l'entreprise. Il est le résultat du processus d'exploitation et d'investissement de l'exercice. Il traduit l'accroissement de richesse dégagé par l'activité industrielle et commerciale de l'entreprise.

Revenu du capital

Revenu issu indirectement d'une activité productive. Il est lié à un patrimoine ou à un capital. Il s'agit de : loyers, dividendes, intérêts, etc.

Revenu du travail

Revenu issu directement d'une activité productive. Il s'agit de : salaires, bénéfices, honoraire, etc.

Revenu national

Ensemble des revenus distribués aux agents économiques en contrepartie de leur participation à l'activité de production.

Revenu permanent	Revenu que le consommateur prévoit de recevoir régulièrement. Il s'agit d'un revenu stable et permanent.
Revenu primaire	Revenu perçu en contrepartie d'une contribution directe à la production.
Revenu secondaire	Revenu issu d'une redistribution opérée par l'Etat consistant à prélever des sommes d'argent chez certains agents économiques via les cotisations salariales et patronales pour les redistribuer sous forme d'allocations.
Revenu transitoire	Partie aléatoire du revenu du consommateur. Il est constitué d'éléments positifs (un gain occasionnel) ou négatifs (une charge supplémentaire).
Risque	Se traduit par la fluctuation de la valeur d'un titre financier. C'est une notion proche de l'incertitude.
Risque d'entreprise	C'est un des risques attachés à l'action. Le rendement d'une action est lié aux résultats économiques et financiers de l'entreprise. Une baisse de performance de l'entreprise est synonyme de baisse de rendement de l'action.
Risque de liquidité	Risque de ne pas pouvoir vendre son actif sans subir une perte par rapport au dernier cours coté. Il mesure la facilité de trouver une contrepartie sur le marché.
Risque du marché	C'est un des risques attachés à l'action. La conjoncture économique et le comportement des investisseurs sur les marchés exposent le rendement des actions à des fluctuations.
Risque de signature	Il représente le risque de défaillance de l'une des parties signataires. Il mesure le degré d'insolvabilité de la contrepartie. Par exemple, il mesure la capacité d'un émetteur à rembourser son obligation à terme.
Risque de taux	Risque lié à l'évolution des taux d'intérêt sur le marché entraînant une variation des cours. Il mesure l'impact de l'évolution des taux d'intérêt sur le cours des actifs.
Road show	La société procède au démarchage auprès des investisseurs après publication du prospectus visé par le Conseil du Marché Financier (CMF). Elle organise des rencontres d'information auprès des professionnels, analystes financiers, médias spécialisés,...

S

SPLIT

Voir division du nominal

Société d'Investissement à Capital Variable ou SICAV

La SICAV fait partie des OPCVM et constitue l'un des instruments privilégiés d'investissements en bourse. Il existe plusieurs types de Sicav : les Mixtes dont le portefeuille est composé d'actions et d'obligations et les Obligataires dont le portefeuille est composé d'obligations.

Sociétés FAPE

Sociétés qui recourent au marché financier pour lever du capital via des opérations d'appel public à l'épargne d'émission ou cession de titres. L'émetteur est tenu de publier préalablement un prospectus d'opération visé par le CMF.

Stock-options

Voir options sur actions.

T

Taux de croissance

Mesure la variation du Produit Intérieur Brut (PIB).

Taux de distribution

C'est le montant des dividendes distribués divisé par le résultat net de l'entreprise.

Taux directeur

C'est le taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale sur les liquidités octroyées aux banques. Celles-ci répercutent ce taux sur les crédits accordés à leurs clients.

Taux d'inflation

Traduit l'augmentation du niveau général des prix. Le taux d'inflation est mesuré par l'indice des prix à la consommation.

Taux d'intérêt réel

Soustraction du taux d'inflation anticipée du taux d'intérêt nominal.

Taux de Rendement Interne

Permet d'analyser la rentabilité attendue d'un investissement. Il s'agit du taux d'actualisation qui égalise le coût initial du projet à sa valeur actualisée.

Titres liquides

Titres disponibles, à tout moment, à l'achat et à la vente.

Titres participatifs

Titres émis par les entreprises et sont remboursables après une durée d'au moins 7 ans.

Tolérance au risque de perte

Le niveau de risque qu'une personne est prête à prendre, compte tenu de sa réaction face aux conséquences d'une baisse de la valeur du portefeuille.

TUNINDEX

Il est l'indice de référence de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Il mesure la tendance générale du marché boursier tunisien. Il comprend l'ensemble des valeurs admises aux marchés de titres de capital.



Valeur actualisée

Valeur actuelle d'une somme qui serait perçue dans le futur

Valeur Actualisée Nette (VAN)

Permet d'analyser la rentabilité attendue d'un investissement. La VAN calcule la différence entre la valeur actualisée d'un investissement et son coût initial.

Valeurs mobilières

Titres financiers négociables qui peuvent être cotés en Bourse.

Volume d'échanges

Nombre de titres échangés multiplié par leurs cours.